

WALH'NEWS N°5

JUIN 2020



Distribution de masques du Gouvernement fédéral via votre pharmacie à partir du lundi 15 juin 2020

Qui peut récupérer un masque buccal en tissu ?

Une personne vient chercher les masques pour toute la famille. Vous pouvez ainsi limiter le nombre de trajets et éviter les files d'attente à la pharmacie.

Si vous n'êtes pas en mesure de les récupérer vous-même, l'aidant, l'infirmière à domicile, le médecin généraliste, le service de soins familiaux ou un autre prestataire de soins à domicile peut le faire. Votre soignant peut alors en même temps prendre ses propres masques pour sa propre famille.

Que devez-vous apporter à la pharmacie pour obtenir vos masques buccaux?

La remise des masques est enregistrée au nom du membre de la famille ("chef de famille") qui collecte les masques pour toute la famille.

Il est important que vous apportiez les bonnes cartes ou les bons documents. Votre pharmacien vous demandera votre elD (carte d'identité électronique) et un certificat de composition familiale

(disponible en forme électronique via le site web de la commune – Mon dossier) ou l'eID des membres de la famille. Pas d'eID ? Une carte Kids-ID ou ISI+ est également possible. Un numéro de registre national (NISS) ou un numéro BIS pour les non-Belges est nécessaire pour l'enregistrement. Si vous n'en avez pas, le pharmacien de référence peut également s'appuyer sur sa connaissance de la composition de la famille et sur son dossier médical.

Aucune pièce d'identité électronique ou les documents mentionnés ci-dessus ne sont requis dans des cas exceptionnels (sans-abri, réfugiés).

Quand pouvez-vous enlever votre masque buccal en tissu?

- Lundi 15 juin : 75 ans et plus (né en 1945 ou avant)
- Mardi 16 juin : 67 ans et plus (né en 1953 ou avant)
- Mercredi 17 juin : 60 ans et plus (né en 1960 ou avant)
- Jeudi 18 juin : 55 ans et plus (né en 1965 ou avant)
- Vendredi 19 juin : 50 ans et plus (né en 1970 ou avant)
- Lundi 22 juin : 45 ans et plus (né en 1975 ou avant)
- Mardi 23 juin : 40 ans et plus (né en 1980 ou avant)
- Mercredi 24 juin : 35 ans et plus (né en 1985 ou avant)
- Jeudi 25 juin : 30 ans et plus (né en 1990 ou avant)
- Vendredi 26 juin : tout le monde

Cependant : les personnes qui ont un rendez-vous urgent à l'hôpital ou chez un autre prestataire de soins de santé et les personnes souffrant d'une maladie chronique et/ou appartenant à un groupe à risque peuvent recevoir leur masque buccal plus tôt lorsqu'elles retirent leurs médicaments.

Renseignements:

www.walhain.be ou www.info-coronavirus.be.

Démarches administratives : le guichet du Service Population à nouveau accessible sans rendez-vous!

Nous sommes ravis de vous annoncer la reprise classique de notre Service Population-État civil, c'est-à-dire sans rendez-vous téléphonique préalable, dès ce lundi 15 juin 2020.

Cependant, pour le bien-être et la sécurité de tous, nous vous invitons à respecter strictement les consignes suivantes :

- Port du masque obligatoire
- Respect strict des distances physiques
- Utilisation du gel désinfectant mis à la disposition des citoyens aux guichets
- Présentation directe de la carte d'identité



Nous attirons l'attention sur le fait qu'en cas de mauvais temps ou de trop fortes chaleurs, la salle du Conseil communal peut servir de salle d'attente à la disposition des citoyens, moyennant évidemment le strict respect des distances physiques. L'accès au Photomaton se fera uniquement par le petit escalier sur la gauche et non pas par l'entrée principale de la Salle du Conseil, entrée réservée aux citoyens en attente.

Les rendez-vous pris par les citoyens pour la semaine du lundi 15 juin au vendredi 19 juin restent maintenus et nous demandons aux autres citoyens de faire preuve de compréhension pour ces quelques personnes qui passeront de facto au guichet à leur heure convenue de rendez-vous.

Toutes les démarches que vous étiez accoutumés de faire auprès de ce service avant la crise sanitaire reprennent donc normalement.



En outre, la distribution des boîtes jaunes (Senior focus) et des Walh'chèques (jusqu'au 31 août 2020 pour les citoyens qui ne sont pas encore venus chercher leurs chèques) recommence également. Nous vous rappelons les heures d'ouverture du Service Population-État civil : le lundi de 9h à 12h - le mardi de 9h à 12h - le mercredi de 12h30 à 20h - le jeudi de 9h à 12h - le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h30.



J'ai besoin d'un masque supplémentaire!

Vous ne disposez que d'un seul masque et il est nécessaire pour vous d'en avoir un second ? La Commune de Walhain a décidé de mettre à disposition de la population 2.500 masques supplémentaires. Ceux-ci seront distribués jusqu'à épuisement du stock.

Vous pouvez vous rendre dès maintenant au guichet du Service Population afin de venir chercher votre masque supplémentaire.

Pour toute autre question concernant les masques : www.walhain.be - initiatives@walhain.be



Mise à disposition de deux filtres à insérer dans les masques buccaux en tissus

Le Gouvernement fédéral a également décidé de mettre à la disposition de **chaque habitant âgé de 12 ans et plus** 2 filtres qui peuvent être insérés dans les masques buccaux fabriqués artisanalement. Ces filtres peuvent être retirés au guichet du Service Population aux heures de permanence (cf. cidessus).



Et demain?

Le confinement, nous le vivons chacun à notre façon, en fonction de notre vie « d'avant », de nos envies, de nos obligations, de notre capacité de résilience, de notre santé...

Pendant ce temps différent, vous êtes sûrement nombreux à penser à l'après.

Que se passera-t-il ? Est-ce que tout recommencera comme avant ? Comment, moi, j'envisage la reprise ? Julie, une habitante de Walhain, vous propose d'y réfléchir en partant d'une démarche du sociologue et philosophe Bruno Latour.

« Où atterrir après la pandémie »?

Plus qu'une réflexion philosophique, plus qu'une étude sociologique, bien plus qu'un simple questionnaire, Bruno Latour nous offre, ici, un véritable outil pour nous aider à l'auto-description.

Cet outil se décline en six questions ouvertes, ce qui signifie que vous pouvez librement exprimer votre vision des choses, vos envies, vos idées pour l'après confinement à Walhain.

Que voulez-vous pour demain à Walhain, que ne voulez-vous plus ...?

Vos réponses sont attendues avant le 30 juin 2020 et sont à envoyer par mail à <u>amandine.conard@cpaswalhain.be</u> ou via le formulaire en ligne disponible sur notre site internet <u>www.walhain.be</u>.

Les réponses seront dépouillées et traitées par la Commission ConnexionS (plus d'infos sur la Commission ConnexionS sur notre site www.walhain.be).

Attention : ceci n'est pas un questionnaire, il ne s'agit pas d'un sondage. C'est une aide à la réflexion. Il s'agit de faire la liste des activités dont vous vous sentez privés par la crise actuelle et qui vous donnent la sensation d'une atteinte à vos conditions essentielles de subsistance.

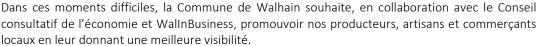
Pour chaque activité, pouvez-vous indiquer si vous aimeriez que celles-ci reprennent à l'identique (comme avant), mieux, ou qu'elles ne reprennent pas du tout.

Merci d'avance pour votre participation!



Pourquoi aller loin? Venez chez nous!

Pourquoi choisir d'aller loin quand vous pouvez acheter près de chez vous ?





Dès lors, partagez le bonheur de les rencontrer et de consommer des produits de vos villages. Ils sont là, prêts à vous accueillir et à vous servir. Ils vous attendent !

Découvrez et partagez le spot publicitaire qui met en avant la richesse de notre réseau de commerçants, artisans et producteurs locaux.

Renseignements : <u>www.walhain.be</u> (rubrique économie) - <u>economie@walhain.be</u> - 010/65.33.96 - <u>www.walhainlocal.be</u> - www.walhainlocal.be - www.walinbusiness.be



Une plateforme de vente pour nos entrepreneurs et commerces à Walhain?

Le Covid-19 a modifié nos habitudes de vie et de consommation privilégiant davantage la consommation de produits locaux et l'achat en ligne. Pour accompagner l'évolution du commerce local, le Brabant wallon a déjà mis à disposition une plateforme d'e-commerce de proximité : www.shoppingenbw.be.

En tant que commerçant ou entrepreneur, vous avez déjà été probablement contacté par courrier pour adhérer à cette plateforme développée en collaboration avec Nearshop. Celle-ci permet à

chaque commerçant, indépendant, entrepreneur, artisan, producteur ou agriculteur brabançon wallon de :

- bénéficier gratuitement d'un référencement, pris en charge par l'institution;
- 2. bénéficier, dès 1€ par mois, d'un service de vente en ligne et de sa gestion logistique.

A côté de la plateforme développée pour l'ensemble du Brabant wallon, une plateforme spécifique à Walhain peut être développée à partir du même outil. La commune de Walhain est toute disposée à créer cette **plate-forme locale propre à Walhain** www.ShoppingWalhain.be si une demande est bien présente de la part de nos différentes entreprises et commerces. Tout adhérent à notre plate-forme communale serait automatiquement repris sur celle de la province. Une opportunité et une visibilité à saisir ! Intéressé en tant que chef d'entreprise ou indépendant ? Contactez-nous très rapidement via notre point de relais entreprise et indépendants de Walhain : economie@walhain.be - 010/65.33.96.

Cette plateforme permet aux consommateurs d'acheter à distance, tout en faisant vivre le commerce local. Les objectifs de cette action sont multiples : encourager le commerçant local à appréhender le commerce en ligne comme une opportunité ; faciliter les démarches liées à ce passage en mettant un outil opérationnel à sa disposition ; proposer sur le territoire une nouvelle place de marché virtuelle locale pour les consommateurs qui veulent acheter local ; soutenir et relancer le commerce local en répondant non seulement à l'enjeu de la crise sanitaire mais également à une situation structurelle difficile avant crise ; et poursuivre une stratégie de soutien au commerce en ligne. En encourageant la mise en relation des Walhinois et Brabançons wallons avec leurs commerçants locaux, le Brabant wallon mais aussi la commune de Walhain entendent privilégier le développement de circuits-courts cohérents pour relancer l'économie locale et aider les citoyens à surmonter solidairement les effets de cette crise inédite.



La Commune de Walhain accueille vos enfants durant les vacances d'été 2020!

Par suite des décisions du CNS et des directives récemment reçues de l'ONE, les associations culturelles et sportives ainsi que les plaines de vacances communales seront en mesure d'accueillir vos enfants, tout en respectant les précautions requises pour la sécurité de tous. Les modalités d'accueil et les activités seront adaptées en conséquence.



De nombreuses associations proposent des stages sportifs (volley, badminton, tennis, équitation, multisports, etc.) et culturelles (fermes pédagogiques, ateliers créatifs, etc). Vous trouverez leurs noms et programmes dans la brochure Accueil temps Libre qui sera distribuée dans le courant du mois de juin ou sur notre site www.walhain.be.

Les plaines d'été 2020 proposeront une semaine supplémentaire en juillet et en août. La plaine de juillet se déroulera à l'école de Tourinnes-Saint-Lambert du 6 au 24 (21 férié) ; la plaine d'août se tiendra à l'école de Walhain du 3 au 21 août 2020. **Date de clôture pour les inscriptions : 26 juin 2020.** Nous espérons ainsi répondre au mieux à vos demandes. Pour tous renseignements : carole.barbier@walhain.be - 0485/75.39.58.



Opération été solidaire 2020

L'opération « Été solidaire, je suis partenaire », c'est un projet partiellement soutenu et subventionné par la Région wallonne, qui vise à impliquer les jeunes dans la valorisation, l'amélioration et l'embellissement de leur quartier et de leur environnement. C'est ainsi que, chaque année depuis 1994, en juillet et août, des jeunes de 15 à 21 ans développent leur sens de la citoyenneté et de la solidarité en réalisant une multitude de tâches visant à aider des personnes âgées, à mobilité réduite, isolées, réfugiées, défavorisées...

Cette année, le projet prévoit de mettre en contact (réel ou virtuel) des jeunes et des personnes âgées et de réaliser leurs récits de vie relatant la période de confinement. Le travail pourrait conduire à rédiger ensemble un livre illustré, à réaliser une fresque picturale, à mettre en scène une pièce de théâtre, ...

Tu habites Walhain, tu as entre 15 et 21 ans et tu as envie de participer à l'opération? Alors complète le formulaire en ligne disponible sur notre site internet www.walhain.be pour le 19 juin au plus tard et nous te recontacterons au plus vite!

Renseignements: Service du Personnel: 010/65.56.56 - personnel@walhain.be



Opération « Planter une haie » de la Province du Brabant Wallon

Pour rappel, cette opération, mise en place depuis plus de dix ans par la Province, permet de distribuer des plants d'arbres et d'arbustes indigènes aux habitants du Brabant wallon pour ériger une haie diversifiée autour de leur habitation.

Modalités de participation : les particuliers doivent entrer un seul projet qui doit comprendre une haie d'une longueur comprise entre 10 et 100 mètres maximum.

Au vu de la situation actuelle liée au covid-19, la date limite d'entrée des demandes a donc été postposée au 30 juin (en lieu et place du 31 mai).

Les demandes doivent être transmises au Service provincial de l'environnement et du développement territorial par mail à l'adresse <u>haies@brabantwallon.be</u> ou par courrier à l'adresse suivante : Le Brabant wallon - Service de l'environnement et du développement territorial - Parc des Collines – Bâtiment Archimède (Place du Brabant wallon, 1 à 1300 Wavre).

Vous trouverez les modalités de participation ainsi que les formulaires de demande (pour les personnes morales et personnes physiques) sur le site : www.brabantwallon.be/bw/vivre-se-divertir/environnement/operation-planter-une-haie

Renseignements: Service Environnement: 010/65.56.56 - environnement@walhain.be



Opération « Place aux artistes »

Depuis plusieurs mois, de très nombreux artistes ont été contraints au silence et mis dans l'impossibilité de se produire et de vivre de leur art : les mesures prises par le Conseil national de sécurité, aussi nécessaires que contraignantes, ne permettaient pas d'établir des perspectives pour la Culture.

Or la culture est un élément vital d'une société dynamique et en quête de perspectives. Les artistes ont aussi cette capacité de rebondir. C'est ce sur quoi repose l'opération « Place aux Artistes en Brabant wallon » initiée par la Province. Faire de la culture autrement sur l'ensemble du Brabant wallon tout en répondant scrupuleusement aux mesures édictées par le Conseil national de sécurité.

Walhain s'investit particulièrement dans cette démarche grâce à ses différents opérateurs et artistes qui vont animer notre été. Ces animations ne devront pas créer de rassemblements importants, mais procurer du plaisir en toute sécurité.

Ainsi, le projet « Les estivales de l'Art à Walhain » retenu par la Province proposera, dès juillet, de nombreuses animations de rues et spectacles dans différents lieux de notre commune.

Retenez déjà ces dates : le 21 juillet, le 15 août et le 28 août. Le programme détaillé sera communiqué avant la fin du mois.

Renseignements: Service Animation: 010/65.56.56 - animation@walhain.be

Perwez - Eghezée - Gembloux - La Bruyère - Incourt - Ramillies - Walhain

AVIS à la POPULATION - ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11/03/1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT



Concerne la demande d'ENECO WIND BELGIUM s.a., chaussée de Huy 120 A, 1300 WAVRE (010/23.2 6.41) en vue d'obtenir le permis unique pour la construction et l'exploitation d'un parc de sept éoliennes à Perwez, la construction d'une cabine de tête et l'extension d'une cabine de tête existante, en remplacement des 8 éoliennes opérationnelles qui seront démantelées, aux lieux-dits Fond de Corpia et Campagne de Gonval.

Dans le cadre de l'instruction du recours auprès du Ministre, le demandeur a introduit un complément d'étude d'incidences sur l'environnement.

Le dossier peut être consulté aux Administrations communales de Perwez, Eghezée, Gembloux, La Bruyère, Incourt, Ramillies et Walhain, à partir du 17 juin 2020 jusqu'au 17 août 2020. L'enquête publique est suspendue du 16 juillet au 15 août 2020.

Il s'agit d'une enquête publique, afin de soumettre au public le dossier complet de demande de permis unique, comprenant notamment l'étude d'incidences sur l'environnement et son complément.

L'avis d'enquête complet et les modalités précises de clôture peuvent être consultés sur notre site internet, à la commune et sur nos panneaux d'affichage.

Renseignements: Service Urbanisme: 010/65.56.56 - urbanisme@walhain.be